

**Maitre Thomas D'JOURN**  
**SELARL PROVANSAL AVOCATS ASSOCIES**

43/45, rue Breteuil 13006 MARSEILLE  
Tél. : 04.13.24.13.63 – [f.hoffmann@pdgconseils.com](mailto:f.hoffmann@pdgconseils.com)

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES  
SUR SAISIE IMMOBILIERE**

**DE DEUX APPARTEMENTS REUNIS ET D'UNE CAVE**  
**Dépendant d'un immeuble en copropriété sis à MARSEILLE (13015),**  
**158, rue Le Chatelier, Le Château,**  
**cadastré section 902 B n°40, lieudit Quartier Delorme.**

**MISE A PRIX : SOIXANTE MILLE EUROS (60.000 €)**

**Visite le Mardi 10 Novembre 2020 de 9 h 00 à 10 h 00**

**L'ADJUDICATION AURA LIEU LE JEUDI 19 NOVEMBRE 2020 à 9 h 30**

à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Marseille,  
au Palais de Justice, Salle Borély – rez-de-chaussée – Palais Monthyon,  
Place Monthyon – 13006 MARSEILLE

**DESIGNATION DES BIENS MIS EN VENTE :**

**D'après le titre de propriété :**

Dans un ensemble immobilier situé à MARSEILLE (13015), 148 à 158, rue Le Chatelier, dénommé « Le Château », consistant en une maison de trois étages sur rez-de-chaussée et caves en sous-sol, terrain autour en nature de cour, jardins, allées, Cadastéré section 902B n°40, lieudit Quartier La Delorme.

**LE LOT NUMERO UN (1) :**

Une cave située au sous-sol,  
Et les 3/1.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales.

**LE LOT NUMERO ONZE (11) :**

Un appartement au deuxième étage de l'immeuble composé d'une chambre, d'une salle de séjour, cuisine, salle de bains, hall, débarras,

placard,

Et les 93/1.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales.

**LE LOT NUMERO DOUZE (12) :**

Un appartement situé au deuxième étage comprenant deux chambres, une salle de séjour, cuisine, salle de bains, WC, placard, dégagement, balcon,

Et les 145/1.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales.

Ledit ensemble immobilier ayant fait l'objet d'un état descriptif de division et règlement de copropriété établi aux termes d'un acte reçu par Me PERRUCHOT-TRIBOULET, Notaire à Marseille le 22 décembre 1976 dont une copie authentique a été publiée au 1er Bureau des Hypothèques de Marseille le 25 janvier 1977,

volume 2004 n°6.

**D'après le procès-verbal de description :**

Maître Stéphane FORNELLI, Huissier de Justice associé à Marseille, a établi le 10 octobre 2019 un procès-verbal de description aux termes duquel il apparaît que les deux appartements ont été réunis et sont situés au 2<sup>ème</sup> étage.

L'appartement se compose désormais : d'un hall d'entrée, d'un couloir de dégagement desservant une cuisine, d'un dégagement desservant un WC et une salle de bains, d'un salon, d'une salle à manger, d'un bureau, de trois chambres et d'un dressing.

La cave située au sous-sol de l'immeuble n'a pas pu être identifiée.

Les lieux sont loués suivant contrat du 18 juin 2012 moyennant un loyer mensuel de 800 euros versé entre les mains de l'IMMOBILIERE MARSEILLE NORD, 134, avenue de Saint Louis.

Le certificat de mesurage établi par Monsieur NASRATY stipule une surface loi Carrez de **135,72 m²**.

Le syndic de la copropriété est le cabinet CITYA PARADIS : 146, rue Paradis, 13006 MARSEILLE.

**La présente vente est poursuivie à LA REQUETE DE :**

La société dénommée **CAISSE D'EPARGNE CEPAC**, Banque Coopérative régie par les articles L 512-85 et L 512-104 du Code Monétaire et Financier, société anonyme à directoire et à conseil d'orientation et de surveillance, au capital de 318.296.700 €, immatriculée au RCS de Marseille sous le numéro B 775 559 404, dont le siège social

est à MARSEILLE (13006), Place Estrangin Pastré, agissant poursuites et diligences de son représentant légal en exercice, domicilié audit siège es qualité,

Ayant pour Avocat **Maître Thomas D'JOURNO**, Avocat associé au sein de la **SELARL PROVANSAL - AVOCATS ASSOCIES**.

**Les enchères sont recevables uniquement** si elles sont portées par un Avocat inscrit au Barreau de MARSEILLE qui devra détenir un chèque de banque représentant 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3.000 € établi à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de MARSEILLE.

**RENSEIGNEMENTS :**

**Pour de plus amples renseignements, consulter le cahier des conditions de vente :**

- Sur le site internet <http://www.pdgconseils.com> du Cabinet de **Me Thomas D'JOURNO**, Avocat au Barreau de Marseille,

- Au Cabinet de **Maître Thomas D'JOURNO**, Avocat au Barreau de Marseille, 43/45, rue Breteuil, 13006 MARSEILLE - Tél. : 04.13.24.13.63 - **f.hoffmann@pdgconseils.com TOUS LES JOURS DE 10H00 A 12H00 EXCLUSIVEMENT.**

- Au Greffe du Tribunal Judiciaire de Marseille, Palais Monthyon - Place Monthyon - 13006 MARSEILLE, au rez-de-chaussée à l'accueil, du lundi au vendredi de 8 h 00 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Marseille, le 2 octobre 2020

**Me Thomas D'JOURNO**  
Avocat